



SEMAINE DE LA MOBILITE 2018 Aperçu de la mobilité au niveau local

À un mois des élections communales, l'IVEPS fait le point sur les modes et moyens de déplacement des Wallons ainsi que sur les différents enjeux locaux en la matière. L'occasion aussi de mettre en lumière les principaux indicateurs statistiques en matière de mobilité.

Du 16 au 22 septembre se déroule, comme chaque année, la semaine de la mobilité en Wallonie et à travers l'Europe. Une semaine pour découvrir les alternatives à la voiture, ainsi que son utilisation « raisonnée », et « faire sauter les bouchons¹ » en proposant aux citoyen(ne)s de tester d'autres modes de transport.

À un mois des élections communales, il est d'autant plus important de s'attarder sur les enjeux persistants de la mobilité à un niveau plus local. Comment rencontrer les besoins en mobilité et accessibilité des citoyen(ne)s et des entreprises, qui sont au coeur des relations sociales et du développement économique, tout en préservant un cadre de vie et un environnement sains. La maîtrise ou la gestion de la mobilité nécessite souvent une intervention à une échelle supra locale ou communale, et est fortement tributaire de la localisation des lieux de vie et d'activités. Il n'en reste pas moins que la commune est un périmètre d'intervention pertinent ; c'est notamment dans ce but que la Région wallonne encourage les communes à se doter d'outils afin, non seulement d'harmoniser les pratiques en la matière, mais aussi de mutualiser les ressources et les acquis. À travers le plan communal (144 PCMs ont été introduits, en cours ou clôturés en Wallonie) ou intercommunal de mobilité (PICM), les plans de déplacements scolaires et d'entreprises, le plan Wallonie cyclable ou encore le plan stratégique FAST² (vision de la mobilité pour 2030), la commune peut bénéficier de « crédits dits d'impulsion » ou subventions afin d'améliorer la mobilité et la sécurité des déplacements sur son territoire.

Quelles sont les informations disponibles, utiles à la gestion de la mobilité, à un niveau communal ? Il y a bien sûr les données concernant les infrastructures : les kilomètres de voiries et leur statut, de trafic sur celles-ci, les lignes de bus et arrêts, la présence de gares et points d'arrêts ferroviaires, ainsi que la localisation de l'habitat et des différents « générateurs de trafics » que sont les écoles et les entreprises. Ces données, rapportées au territoire ou à la population de celui-ci, donnent des éléments de densité et de mise en perspective des différentes communes. Elles peuvent également être confrontées à des informations traitant plus les aspects liés à la demande de déplacement, à la fréquentation des transports en commun, voire aux données obtenues à l'aide d'enquêtes ou à l'exploitation de données dites administratives visant à appréhender les habitudes des individus en termes de déplacement. Par exemple, les données de l'ONSS informent sur l'origine et la destination des déplacements domicile-travail des travailleurs salariés (navettes) et donnent une indication sur le pouvoir attractif d'une commune ou encore sur les contours d'un bassin d'emploi.

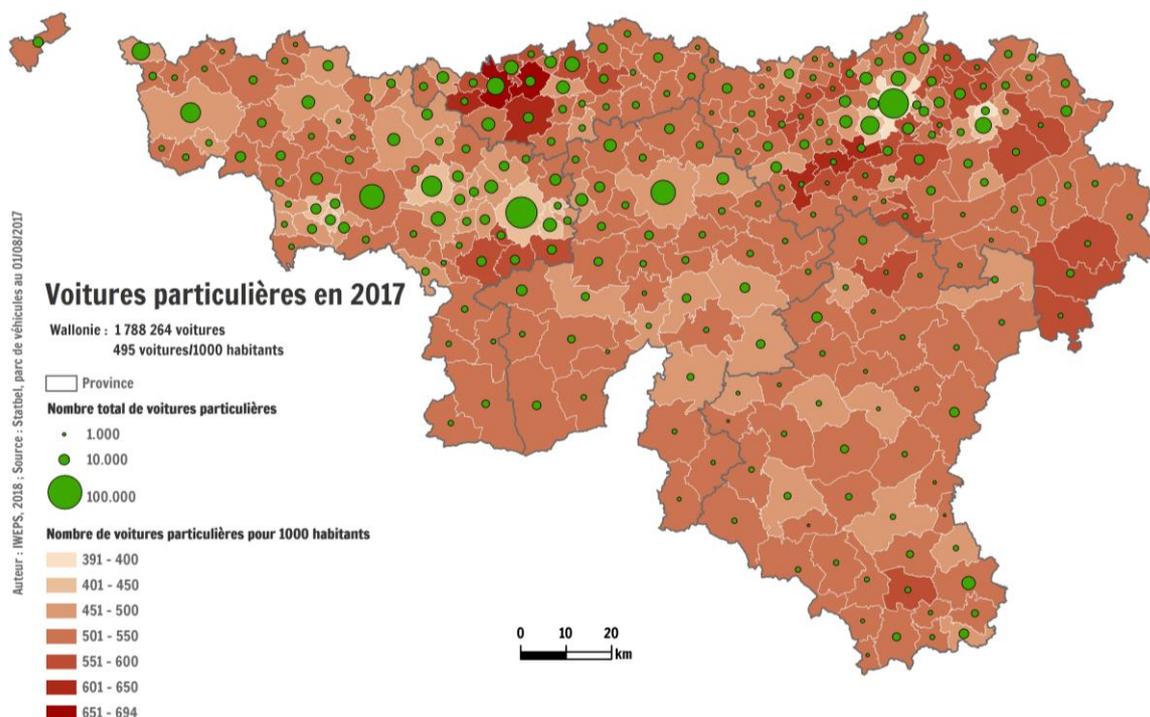
¹ Plus d'informations sur les actions et événements, voir sur <http://mobilite.wallonie.be/home/agenda/semaine-de-la-mobilite.html>

² FAST pour Fluidité, Accessibilité, Santé/Sécurité et Transfert Modal.



Grâce au portail WalStat, mis en place par l'IWEPS, qui rassemble en un même endroit divers indicateurs de mobilité, vous pouvez prendre connaissance de l'état de la mobilité sur un territoire, faire des comparaisons temporelles et géographiques, voire mettre en perspective ce constat avec d'autres indicateurs clés au niveau territorial choisi en Wallonie. Des données relatives au parc de véhicules, aux immatriculations ou au nombre de victimes de la route... sont également disponibles à un niveau infrarégional et peuvent être confrontées. À titre d'exemple, la statistique qui comptabilise le parc des véhicules d'une commune via les immatriculations est utile notamment pour l'estimation du taux de motorisation d'un territoire. La carte ci-dessous est l'illustration du rapport entre le nombre de voitures particulières immatriculées³ et les habitants sur ledit territoire communal soit le taux de motorisation des différentes communes wallonnes (le chiffre pour la Wallonie est 496 voitures particulières pour 1 000 habitants).

Illustration: Nombre total de voitures particulières par commune et rapporté pour 1 000 habitants



Plus d'infos ? Sur [le site de l'Institut](#), dans la rubrique « indicateurs statistiques » ayant pour thème « Mobilité », est présenté un set d'indicateurs, calculés sur la base des derniers chiffres disponibles. Des informations traitant de la thématique « Mobilité » sont également disponibles à un niveau infrarégional (communes, provinces...) via l'outil [WalStat](#).

À VENIR – Conférence annuelle de l'IWEPS le 14 mai 2019 « Mesurer et étudier la mobilité au 21^e siècle : nouvelles sources, nouvelles méthodes, nouveaux regards »

L'objectif de la conférence est la mise en perspective des différentes données de mobilité à travers leurs spécificités, limites et complémentarités. Y seront également présentées les récentes informations relatives aux comportements et stratégies des résidents wallons en matière de mobilité utiles notamment à la prise de décision politique ; celles-ci ont été obtenues par l'IWEPS via la réalisation de deux enquêtes de mobilité à savoir :

³ Le nombre de véhicules inclut aussi les voitures de sociétés dont le siège social est situé sur le territoire communal.

- MOBWAL : une enquête régionale de mobilité en face à face (méthode CAPI⁴) pour comprendre les pratiques de mobilité des Wallons.
- GPSWAL : une enquête de suivi des déplacements des Wallons par GPS via l'usage de smartphones.
- Plus d'informations via le site <https://www.iweps.be/projets>.

⁴ Computer Assisted Personal Interviewing.